**COMMUNIQUÉ**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Fluoration : Dépôt de la pétition et demande d’un moratoire**

**Richmond, 15 octobre 2012** – Le *Regroupement de citoyen(ne)s pour une eau saine à Richmond* était présent ce soir au conseil de ville afin de déposer la pétition demandant l’arrêt de la fluoration de l’eau potable, cela en vertu du Principe de précaution.

Le Regroupement a recueilli 1 079 signatures dont 838 sont des résidents de la Ville de Richmond et dont 38 sont résidents du Canton de Melbourne desservis par l’aqueduc de Richmond. « Nous sommes très satisfaits du nombre de signatures recueillies malgré que nous n’ayons pas eu la chance de rejoindre tout le monde. Lors de notre porte à porte, nous avons fait de belles rencontres et avons reçu de beaux témoignages. Nous savons maintenant que nous ne sommes pas les seuls à avoir des inquiétudes à propos de la fluoration. Notre motivation en est redoublée. Merci à tous pour votre accueil et respect.» affirme Marylène Pronovost, porte-parole du Regroupement.

De plus, un projet de résolution fut soumis à la Ville de Richmond proposant un moratoire sur la fluoration de l’eau potable à Richmond jusqu’à ce que la Direction de la santé publique démontre d’une façon satisfaisante l’innocuité de la fluoration de l’eau pour la santé des citoyens et pour la qualité de notre environnement. « Lors de la soirée d’information publique du 12 septembre dernier, nous avons pu constater que plusieurs questions sont restés sans réponse. Malgré nos recherches et des demandes à la santé publique, les tests de toxicologie sont, à ce jour, non-disponibles. Il nous semble clair que la Santé publique n’a pas le rôle de remettre en question le bien-fondé de cette pratique mais plûtot de la promouvoir sans se poser de question. C’est décevant de voir que ceux que nous croyons être là pour assurer la protection de notre santé ont, en fait, les mains liés. » conclut Marylène Pronovost.

Le Regroupement attend la décision du conseil de ville qui se prendra à un lac-à-l’épaule le 2 et 3 novembre. Un dossier à suivre.

- 30 -

Source : Marylène Pronovost Téléphone : 819-826-1324